

Le 21 février 2017

Objet : Demande d'accès n° 2017-01-089– Lettre réponse

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 9 janvier dernier, concernant la réparation de la station de pompage principale d'eaux usées de Masson-Angers et déversements associés.

Voici la réponse à chacun des points de votre demande :

Point 1 – Tout rapport d'analyse, autorisation ou avis d'infraction, ayant été émis en lien avec les travaux de réparation de la station de pompage principale d'eaux usées de Masson-Angers.

Vous trouverez en pièce jointe le document accessible visé par ce point de votre demande. Il s'agit de :

- 1- Rapport d'inspection du 26 octobre 2016, 34 pages;

Toutefois, certaines informations contenues dans le rapport relèvent de la compétence de la Ville de Gatineau, du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et du ministère des Forêts de la Faune et des Parcs. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons aux responsables de l'application de cette loi au sein de ces organismes

...2

Me Marie-Claude Thibeault
25, rue Laurier C.P. 1970, succ. Hull
Gatineau (QC) J8X 3Y9
Téléphone : 819 243-2345 #7181
Télécopieur : 819 595-7192
thibeault.marie-claude@gatineau.ca

Dominique Jodoin
Secrétaire générale
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Aile Chauveau, 4e
Québec (QC) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2040
Télécopieur : 418 644-9863
accesinfo@mamot.gouv.qc.ca

Démosthène Blasi
Directeur du bureau du sous-ministre et du
secrétariat
5700, 4e Avenue O. #A-413
Québec (QC) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-6370 #4914
Télécopieur : 418 634-3352
acces.information@mffp.gouv.qc.ca

Point 2 - Les débits et charges autorisées pour un rejet à la rivière.

L'information concernant ce point de votre demande relève de la compétence de la Ville de Gatineau. En vertu de l'article 48 de la Loi, nous vous référons aux responsables de l'application de cette loi au sein de cet organisme.

Point 3 - Toute autre correspondance relative aux travaux de réparations mentionnés.

Vous trouverez en pièce jointe les documents accessibles visés par ce point de votre demande. Il s'agit de :

- 2- Chaine des courriels se terminant le 20 septembre 2016, 6 pages;
- 3- Chaine des courriels se terminant le 12 octobre 2016, 9 pages;
- 4- Chaine des courriels se terminant le 14 octobre 2016, 2 pages;
- 5- Chaine des courriels se terminant le 14 octobre 2016, 3 pages;
- 6- Chaine des courriels se terminant le 14 octobre 2016, 1 page;
- 7- Courriel du 17 octobre 2016, 1 page;
- 8- Chaine des courriels se terminant le 17 octobre 2016, 1 page.

Toutefois, certaines informations contenues dans les documents relèvent de la compétence de la Ville de Gatineau. En vertu de l'article 48 de la Loi, nous vous référons aux responsables de l'application de cette loi au sein de cet organisme.

Nous vous informons que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 37, 48, 53 et 54 de la Loi.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Enrique Alvarenga, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel enrique.alvarenga@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (10)

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de l'Outaouais
Région : Outaouais

1 Identification

Date de l'inspection : 2016-10-26

Heure de départ : 11 h 45

Inspecteur : Henri Sihomnoue

Accompagné de :

N° intervention :

301072582

301201149

Type d'intervention :

Inspection

N° gestion documentaire : 7315-07-01-81010-00

N° du rapport d'inspection : 401510781

N° demande :

200077028

200471065

Type de demande :

Vérification avis de déversement M-6

Plainte à caractère environnemental

But de l'inspection :

M-6 -Vérification Avis de déversement OMAE

Plainte -Déversement d'eaux usées à la Ville de Gatineau.

Lieu inspecté

Nom du lieu : Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Gatineau (Masson-Angers)

Nom usuel du lieu : No SOMAE : 81010-1

N° du lieu : X2048689

Type de lieu : Ouvrage municipal d'assainissement des
eaux usées

Localisation du lieu inspecté :

Cadastre du Québec : 2469639

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,535252746800;-75,421234024800

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ville de Gatineau	propriétaire	100, rue Edmonton C. P. 1970, succ. Hull Gatineau (Québec) J8X 3Y9	Y2002526
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc.	Mandataire	101, boul Roland-Therrien, bureau 110, Longueuil	Y1601650

Conditions météo

5°C. nuageux

Personnes rencontrées

SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
53-54	53-54	53-54

Mode d'identification

But expliqué :

oui

non

s. o.

Mode d'identification :

verbale

preuve de statut

But expliqué à l'identification faite auprès de : Annie Prophète

Plainte

SO

Plaignant rencontré :

oui

non

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 13

Nombre de photos annexées au rapport : 6

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Henri Sihomnoue avec un appareil photo de type Olympus Stylus Tough 3000. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-07\sihhe01\7315-07-01-81010-01\2016-10-26

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées

SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Croquis	1	État du site lors de l'inspection
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte	2	Plan de localisation
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	3	Avis de déversement d'eaux usées non traitées au ministre
	4	Plan de communication élaboré par la ville de Gatineau
	5	Échange courriel entre la ville de Gatineau et Environnement Canada
	6	Courriel de la DGSEE au sujet du déversement
	7	Évaluation environnementale du MFFP au sujet des habitats de poisson
	8	Plan d'intervention de la ville de Gatineau
	9	Extrait de l'enregistrement de temps de débordement
	10	Courriel à M Lamine Bekkout de Environnement Ontario
	11	Mosaïque photo prises lors de l'inspection

Échantillons SO**2 Mise en contexte (facultatif)** SO

Un remplacement de 2 clapets et vannes en fin de vie a été planifié à station de pompage du Quai (M-1) à Masson Anger. Ces travaux devraient occasionner un déversement d'eaux usées non traitées dans la rivière du Lièvre qui se jette ensuite dans la rivière de la Gatineau situé à plus de 2km.

Conformément à l'article 15 du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux, un avis au ministre avait été introduit afin d'effectuer les travaux en avril 2016. Suite à des problématiques internes, la ville n'a pas procédé avec les travaux au printemps. C'est alors qu'un nouvel avis de déversement d'eaux usées non traitées (ADEUNT) a été introduit en septembre 2016 pour des travaux planifiés du 17 au 19 octobre puis repoussés les 24, 25 et 26 octobre 2016 (annexe 3).

Des mesures d'atténuation ont été planifiées et un plan de communication avec le Mdelcc (CCEQ, DEU et DEA), Environnement Canada (paragraphe 38 de la Loi sur les pêches du Canada) et les populations en aval, a été élaboré (annexe 4 et 5).

En tenant compte du débit du poste de pompage versus celui de la rivière, il s'est avéré que la qualité résultante dans la rivière suite au déversement respecte les critères pour les activités récréatives qui d'ailleurs sont marginales à cette période. En plus, compte tenu de la durée limitée du déversement, l'impact sur les poissons devrait se dissiper rapidement à la fin des travaux (annexe 6 et 8, courriel de la DGSEE et lettre du MFFP).

Le 12 octobre 2016, la ville de Gatineau s'est engagée dans son plan d'intervention, à aviser les personnes en aval du déversement des deux côtés de la rivière, c'est-à-dire Gatineau et Ottawa (annexe 9).

Compte tenu de tout ce qui précède et conformément aux dispositions réglementaires, un avis favorable a été accordé aux travaux avec déversement d'eaux usées de moins de 48h dans la rivière et les travaux ont été effectués.

Par ailleurs, une plainte citoyenne en rapport avec le déversement survenu suite à ces travaux a été introduite à nos services via le ministère de l'environnement de l'Ontario le 24 octobre 2016.

C'est pour vérifier le bien-fondé de cette plainte ainsi que l'état du site après les travaux que cette inspection a été réalisée. Il s'agit aussi de valider qu'aucuns débris ne soient laissés sur les berges de la rivière à la suite des travaux.

3 Description de l'inspection

Je me rends à la station d'épuration et rencontre 53-54 surintendant de la STEP de Masson-Anger. Je lui dis l'objet de ma visite et elle me dit que les travaux se sont déroulés comme prévu et que tout est revenu à la normal.

Elle m'accompagne au poste de pompage du Quai où les clapets ont été changés (photo 1). À partir d'une trappe j'ai pu observer des portions de couleur bleu fraîchement remplacées (photo 2).

Je me suis rendu au point de déversement dans la rivière du Lièvre et n'ai observé aucun débris issus des eaux usées non traitée (photo 3 et 4).

Des employés de la ville de Gatineau, venu valider la fin des travaux ont ouvert la trappe de point de dérivation. Ce qui a permis à 53-54 de replacer le repère de débordement qui avait été déplacé par le déversement.

J'ai longé la rive de la rivière du Lièvre sur plusieurs mètres ai n'ai observé aucuns résidus (photo 4 et 6) ni senti d'odeur d'eaux usées issus du déversement.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

J'ai demandé et obtenu un extrait de l'enregistreur du temps de débordement correspondant à la période des travaux (annexe 10). Deux enregistreurs M1 et M2 dont le premier est au poste de pompage et le second au point de surverse ont indiqué respectivement 175 minutes et 1678 minutes. Ce qui donne un temps de débordement de 27, 96 heures. En se basant sur le débit moyen de la station (annexe 8), le volume d'eaux usées déversé pendant les travaux est estimé à $10\,080\text{ m}^3/\text{jour} \times 27.96/24 = 11743.2\text{ m}^3$.

Le 31 octobre 2016, j'ai envoyé un courriel à M Lamine Bekkout de Environnement Ontario pour lui faire de mes observations et apporter des éclaircissements sur la démarche ayant conduit aux travaux avec déversement (annexe 11)

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

M Hollard a promis nous faire parvenir une copie du rapport final de l'intervention ayant conduit au remplacement des clapets et le déversement conséquent.

5 Conclusion

Les clapets ont été remplacés comme prévu et le déversement d'eaux usées a été maintenu dans les limites de ce qui était prévu. Aucun débris issu de ce déversement n'a été constaté lors de l'inspection.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Henri Sihomnoue

Signature :

Date de signature : 10 nov 2016

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Liette Fontaine

Fonction : Chef d'équipe
Secteur agricole, municipal, pesticides, hydrique
et naturel

Signature :

Date : 10 novembre 2016

Commentaires : D'accord avec la recommandation.



PA260136 (800x600).jpg

photo 1: poste de pompage du Quai.



PA260138 (800x600).jpg

photo 2: vue de l'extérieur des clapets-vannes de couleur bleu nouvellement placés

henri sihomnoue



PA260143 (800x600).jpg

photo 3: pas de signe de déversement au pont de déversement



PA260142 (800x600).jpg

photo 4 : pas de déchets au point de déversement

henri sihomnoue



PA260147 (800x600).jpg

photo 5: aucun débris le long de la berge



PA260146 (800x600).jpg

photo 6: aucun débris le long de la berge

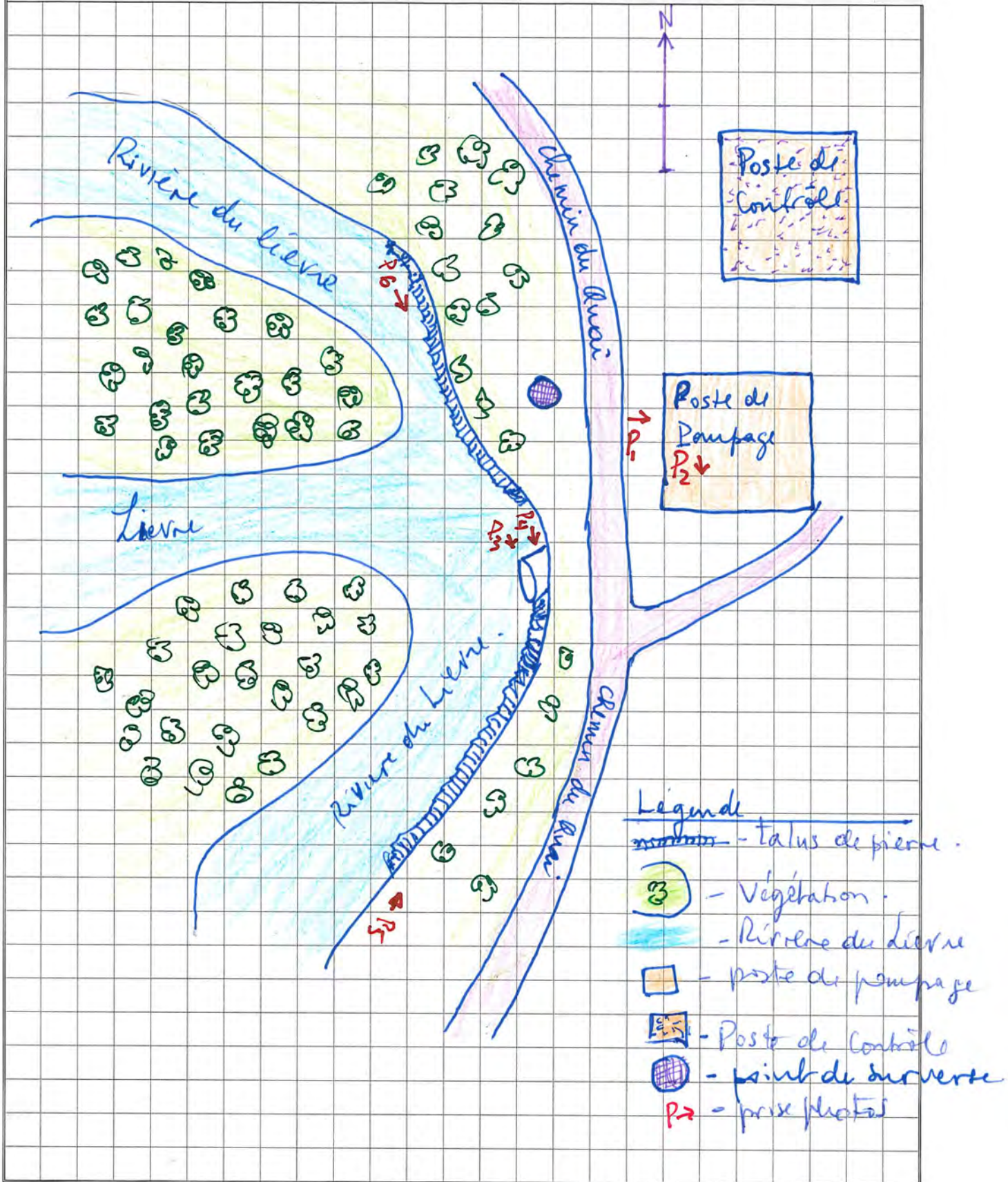
henri sihomnoue

Annexes: État du site lors de l'inspection.

Lieu inspecté : Ouvrage de surverse, OMAE de Masson-Angers,
X2048689

N° REF. 7315-07-01-81010-00

NOTE : ÉTAT DU SITE LORS DE L'INSPECTION (26 OCT. 2016)



RÉALISÉ PAR : henri sihomnoue
(nom)

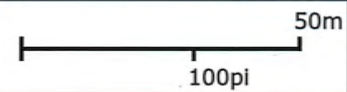
(signature)

2016 / 08 / 23
a m j

Annexe 2 : poste de pompage M-6 du Quai, Masson-Angers
localisation



Échelle : 1 / 1 375



Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2016

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques
Québec

Préparé par:
Henri Sihomnoue
Secteur municipal (C)
2016-11-02

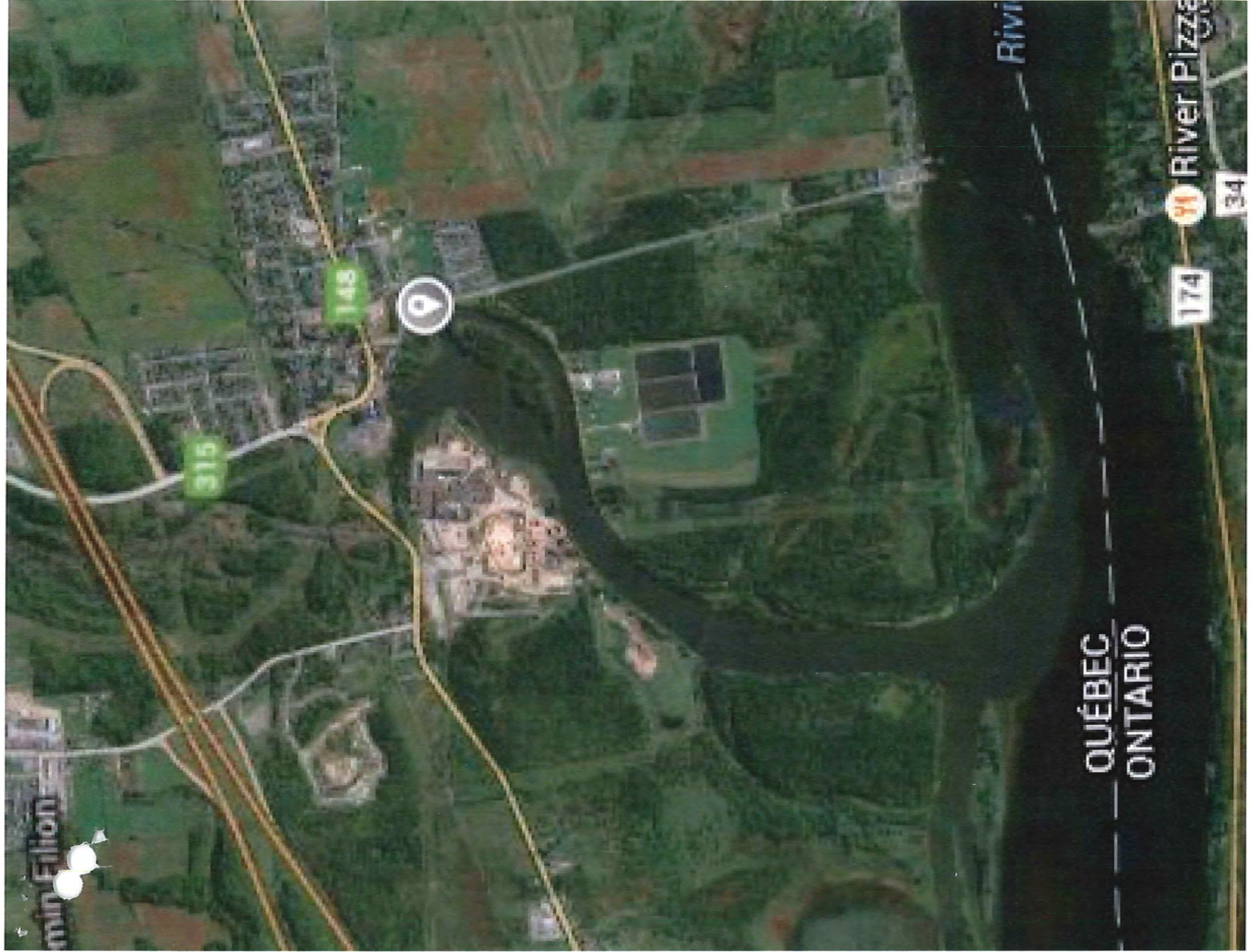


Rue du Grand Due

Chemin du Quai

Rue du Bassin

Chemin du Quai



315

148

174

34

QUÉBEC
ONTARIO

Rivi

River Pizze

min Filion

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 37

Art. 37

De : Boudreault, Raynald

Envoyé : 14 octobre 2016 14:53

À : Grandmont, Valérie <Valerie.Grandmont@mddelcc.gouv.qc.ca>; Fontaine, Liette <Liette.Fontaine@mddelcc.gouv.qc.ca>

Cc : Bernier, Nancy <Nancy.Bernier@mddelcc.gouv.qc.ca>; Lavallée, Bernard <Bernard.Lavallee@mddelcc.gouv.qc.ca>; Martel, Denis <Denis.Martel@mddelcc.gouv.qc.ca>; Gélinau, Martine <Martine.Gelineau@mddelcc.gouv.qc.ca>; Maisonneuve, Annie <Annie.Maisonneuve@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Avis de déversement Gatineau (Masson-Angers)-Rég du Quai (24 octobre 2016)...impact environnemental

Bonjour Mme Grandmont,

J'ai transféré votre demande à Mme Martine Gélinau de la DAE (Direction des avis et des expertises).

Mme Gélinau sera plus en mesure de bien vous informer sur l'impact environnemental de ce déversement planifié.

Salutations !

Raynald Boudreault, ing.

Direction des eaux usées

Direction générale des politiques de l'eau

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Édifice Marie-Guyart, 8e étage

675, boul. René-Lévesque Est, C.P. 42

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. : (418) 521-3885, poste 4875

Raynald.Boudreault@MDDELCC.gouv.qc.ca

Message important des ingénieurs du gouvernement du Québec en négociation.

En 2011, le rapport de l'Unité anticollusion a mis en évidence que la perte d'expertise en ingénierie constitue « le tout premier facteur de vulnérabilité » du gouvernement. Reconstruire cette expertise exige de verser des salaires compétitifs avec des employeurs de marque tels qu'Hydro-Québec ou le gouvernement fédéral. L'Institut de la statistique du Québec confirme que la rémunération globale des ingénieurs du gouvernement accuse un retard de plus de 40 % par rapport aux employeurs du secteur « autre public ».

Au lieu de combler cet écart, le gouvernement propose de le creuser.

Soucieux de protéger le public et d'offrir un service de qualité aux citoyens, nous croyons que la pérennité des biens collectifs et la saine gestion des fonds publics commandent plutôt la reconnaissance de notre expertise.

Notre signature vaut plus!

De : Grandmont, Valérie

Envoyé : 14 octobre 2016 13:51

À : Boudreault, Raynald <raynald.boudreault@mddelcc.gouv.qc.ca>; Fontaine, Liette <Liette.Fontaine@mddelcc.gouv.qc.ca>

Cc : Bernier, Nancy <Nancy.Bernier@mddelcc.gouv.qc.ca>; Lavallée, Bernard <Bernard.Lavallee@mddelcc.gouv.qc.ca>; Martel, Denis <Denis.Martel@mddelcc.gouv.qc.ca>; Gélinau, Martine <Martine.Gelineau@mddelcc.gouv.qc.ca>; Maisonneuve, Annie <Annie.Maisonneuve@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Avis de déversement Gatineau (Masson-Angers)-Rég du Quai (24 octobre 2016)

Bonjour Raynald,

Liette est absente et on m'interroge sur les impacts de ce déversement sur l'environnement. Est-ce possible de m'en dire un peu ?

Merci.

**Valérie Grandmont, directrice régionale
Centre de contrôle environnemental de l'Outaouais
et de la Mauricie et du Centre du Québec p.i.
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques**

170, rue Hôtel-de-Ville, bureau 7.340
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone : 819-772-3434 poste 222

1579, boulevard Louis-Frédette

Nicolet (Québec) J3T 2A5
Téléphone : 819-293-4122 poste 225

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel et ses pièces jointes sont confidentiels et réservés à l'usage de leur destinataire.
Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez le supprimer sans délai et en aviser l'expéditeur.

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

De : Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé : 31 octobre 2016 14:01

À : Prophete, Annie <aprophete@aquatech-inc.com>

Objet : déversement lors des travaux

Bonjour Mme Prophète

Comme promis, bien vouloir me transmettre pour exploitation (si tu en détiens):

- le temps de débordement (extrait du relevé en continu)
- le débit en continue
- ou le volume de déversement observé lors des travaux des 23, 24 et 25 au poste de pompage du Quai.

Merci.

Henri SIHOMNOUE, Inspecteur

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Centre du Contrôle Environnemental (CCEQ) de l'Outaouais

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bur.7.430, Gatineau (Qc) J8X 4C2

Tél: 819 772 3434 poste 229

Fax: 819 772 3952

henri.sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca

Art. 48

From: Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca]
Sent: Monday, October 31, 2016 2:48 PM
To: Bekkout, Lamine (MOECC)
Cc: Liette.Fontaine@mddelcc.gouv.qc.ca
Subject: déversement d'eau usées à la ville de Gatineau

Bonjour M Bekkout.

Suite à la plainte d'un citoyen transférée par vous à nos services, et conformément au programme de vérification des avis de déversement des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux, il m'a été demandé d'effectuer une inspection au poste de pompage du Quai à Masson-Angers.

Il faut signaler que des travaux de remplacement de 2 clapets-vannes à la station de pompage ont nécessité un arrêt du poste de pompage, causant un déversement de moins de 48 h dans la rivière. La ville de Gatineau, responsable de cet ouvrage, a pris des dispositions nécessaires pour se conformer à l'article 15 du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (Q-2, r.34.1), notamment par : un Avis au ministre, des mesures d'atténuation, et un plan de communication. L'analyse de ces éléments et leur confrontations avec le débit de la rivière ont conduit le Ministère à accorder un avis favorable pour les travaux.

Je me suis rendu sur le site le 26 octobre 2016 pour inspecter le point de déversement, vérifier l'état des berges et l'effectivité des travaux.

Les clapets ont été remplacées avec succès; le point de déversement et les berges sont exempts de débris laissés par les eaux usées.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez d'autres questions.

Salutations distinguées.

Henri SIHOMNOUE, Inspecteur
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
Centre du Contrôle Environnemental (CCEQ) de l'Outaouais
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bur.7.430, Gatineau (Qc) J8X 4C2
Tél: 819 772 3434 poste 229
Fax: 819 772 3952
henri.sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca



PA260143.JPG



PA260144.JPG



PA260145.JPG



PA260146.JPG



PA260147.JPG



PA260148.JPG



PA260136.JPG



PA260137.JPG



PA260138.JPG



PA260139.JPG



PA260140.JPG



PA260141.JPG



PA260142.JPG

Année 11: Mosaïque photos prises lors de l'Inspection.

Art. 48

De : Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca]
Envoyé : 20 sept. 2016 10:40
À : Hollard, Fabien
Objet : RE: ADEUNT M1 Avril 2016: avis favorable

Bonjour M Hollard.

« Les usagers en aval du déversement sont informés du déversement. »

Il faut tenir compte de l'ampleur du déversement pour déterminer jusqu'où il y aura un impact.

Moi. je ne peux pas le déterminer à partir d'ici.

Non visé

Non visé

Par ailleurs, il faut consulter la Direction des avis et des expertises (DAE) et la Direction des eaux usées (DEU) si les mesures d'Atténuations proposées ne sont pas applicables.

Pour des questions d'ordre techniques communiquez avec Jakub.Cieslinski@mddelcc.gouv.qc.ca au 8197723434 P.272

Henri SIHOMNOUE, Inspecteur

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Centre du Contrôle Environnemental (CCEQ) de l'Outaouais

170. rue de l'Hôtel-de-Ville. bur.7.430, Gatineau (Qc) J8X 4C2

Tél: 819 772 3434 poste 229

Fax: 819 772 3952

henri.sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca

Art. 48

De : Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé : 8 févr. 2016 10:42

À : Hollard, Fabien

Cc : - 53-54 - Veronique.St-Hilaire@mddelcc.gouv.qc.ca; Jakub.Cieslinski@mddelcc.gouv.qc.ca

Objet : ADEUNT M1 Avril 2016: avis favorable

Bonjour M. Hollard.

Suite à la note d'instruction ministérielle relative à la démarche à suivre lors des travaux sur les OMAE avec déversement et aux explications fournies par la ville de Gatineau, l'avis du Ministère est favorable pour les travaux de remplacement des clapets et vannes en fin de vie au poste principal M-1 du réseau de Masson-Angers.

Cet avis se base sur les éléments suivant :

- L'impossibilité de mettre en place un système temporaire pour des raisons techniques et économiques;
- Le point de débordement est le trop-plein existant;
- Le débordement aura une durée de moins de 48 heures;
- Le trop-plein existant a une exigence et un objectif de débordement de UPFC6;
- Les travaux se feront en dehors de la période d'étiage et en dehors de la période d'usages récréatifs;
- Les usagers en aval du déversement sont informés du déversement.

Par ailleurs, la ville doit veiller à ce qu'aucun débris ne soit laissé sur les berges du cours d'eau récepteur à la suite des travaux.

Le Centre du Contrôle Environnemental (CCEQ) souhaite être informé de l'évolution des activités liés à ces travaux afin d'en effectuer le suivi.

Merci et Bonne journée.

Henri SIHOMNOUE, Inspecteur
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
Centre du Contrôle Environnemental (CCEQ) de l'Outaouais
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bur.7.430, Gatineau (Qc) J8X 4C2
Tél: 819 772 3434 poste 229
Fax: 819 772 3952
henri.sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

De : Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé : 7 oct. 2016 12:50

À : Hollard, Fabien

Cc : Liette.Fontaine@mddelcc.gouv.qc.ca; Jakub.Cieslinski@mddelcc.gouv.qc.ca

Objet : Avis de déversement

Bonjour M Hollard.

Afin de donner une réponse appropriée à l'avis de déversement planifié les 25, 25 et 26 octobre prochains, nous aurions besoin des informations actualisées relatives à cet évènement.

Nous sommes d'avis que certaines données techniques restent identiques à celles énoncées en février dernier :

- L'impossibilité de mettre en place un système temporaire pour des raisons techniques et économiques;
- Le point de débordement est le trop-plein existant;
- Le débordement aura une durée de moins de 48 heures;
- Le trop-plein existant a une exigence et un objectif de débordement de UPFC6;
- Les travaux se feront en dehors de la période d'étiage et en dehors de la période d'usages récréatifs;
- Les usagers en aval du déversement sont informés du déversement.
- Veiller à ce qu'aucun débris ne soit laissé sur les berges du cours d'eau récepteur à la suite des travaux.

Cependant, étant donné que nous sommes à l'extérieur de la fonte de neiges, les volumes à déverser et la charge en contaminants ont considérablement évolué. Nous avons besoin de ces informations pour les confronter à ceux du milieu récepteur.

Par ailleurs, nous aurions besoin de votre plan de communication avec Environnement Canada et de celui avec les populations en aval du déversement.

Merci pour votre collaboration.

Henri SIHOMNOUE, Inspecteur
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
Centre de Contrôle Environnemental (CCEQ) de l'Outaouais
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bur.7.430, Gatineau (Qc) J8X 4C2
Tél: 819 772 3434 poste 229
Fax: 819 772 3952
henri.sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca

Art. 48

De : Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca [<mailto:Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca>]

Envoyé : 26 sept. 2016 13:53

À : Hollard, Fabien

Cc : Liette.Fontaine@mddelcc.gouv.qc.ca; Jakub.Cieslinski@mddelcc.gouv.qc.ca

Objet : TR: ADEUNT M1 Avril 2016: avis favorable

Bonjour M Hollard.

Dans le courriel ci-dessous, j'ai indiqué qu'il fallait contacter La DAE ou le DEU pour avoir leur appréciation des mesures d'atténuation. En effet, il s'agit d'une action réservée à nos services (CCEQ).

Vous nous soumettez l'avis avec l'ensemble des mesures d'atténuation relatives au déversement projeté. C'est à nous de consulter au besoin la DAE ou la DEU pour leur expertise. Ce n'est donc pas la Municipalité ou l'exploitant de l'ouvrage municipal qui contacte l'une ou l'autre de ces deux instances.

Sur un autre plan, les travaux du 17 -18 octobre prochains constituent toute nouvelle intervention, bien qu'ils se dérouleront au même lieu que ceux planifiés au printemps dernier. Vous devriez reprendre la procédure dès le début et vous conformer aux articles 15, 16, ... du ROMAEU. La démarche complète est comprise dans la fiche d'information en pièce jointe.

Nous comptons sur votre bonne compréhension.

Bonne journée

Henri SIHOMNOUE, Inspecteur
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
Centre du Contrôle Environnemental (CCEQ) de l'Outaouais
170. rue de l'Hôtel-de-Ville. bur.7.430, Gatineau (Qc) J8X 4C2
Tél: 819 772 3434 poste 229
Fax: 819 772 3952
henri.sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca

De : Sihomnoue, Henri

Envoyé : 20 septembre 2016 10:40

À : 'Hollard, Fabien' <hollard.fabien@gatineau.ca>

Objet : RE: ADEUNT M1 Avril 2016: avis favorable

Bonjour M Hollard.

« Les usagers en aval du déversement sont informés du déversement. »

Il faut tenir compte de l'ampleur du déversement pour déterminer jusqu'où il y aura un impact.

Moi, je ne peux pas le déterminer à partir d'ici.

Non visé

Par ailleurs, il faut consulter la Direction des avis et des expertises (DAE) et la Direction des eaux usées (DEU) si les mesures d'Atténuations proposées ne sont pas applicables.

Pour des questions d'ordre techniques communiquez avec Jakub.Cieslinski@mddelcc.gouv.qc.ca au 8197723434 P.272

Henri SIHOMNOUE, Inspecteur
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
Centre du Contrôle Environnemental (CCEQ) de l'Outaouais
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bur.7.430, Gatineau (Qc) J8X 4C2
Tél: 819 772 3434 poste 229
Fax: 819 772 3952
henri.sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca

Art. 48

Art. 48

De : Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Henri.Sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé : 8 févr. 2016 10:42

À : Hollard, Fabien

Cc : 53-54 Veronique.St-Hilaire@mddelcc.gouv.qc.ca; Jakub.Cieslinski@mddelcc.gouv.qc.ca

Objet : ADEUNT M1 Avril 2016: avis favorable

Bonjour M. Hollard.

Suite à la note d'instruction ministérielle relative à la démarche à suivre lors des travaux sur les OMAE avec déversement et aux explications fournies par la ville de Gatineau, l'avis du Ministère est favorable pour les travaux de remplacement des clapets et vannes en fin de vie au poste principal M-1 du réseau de Masson-Angers.

Cet avis se base sur les éléments suivant :

- L'impossibilité de mettre en place un système temporaire pour des raisons techniques et économiques;
- Le point de débordement est le trop-plein existant;
- Le débordement aura une durée de moins de 48 heures;
- Le trop-plein existant a une exigence et un objectif de débordement de UPFC6;
- Les travaux se feront en dehors de la période d'étiage et en dehors de la période d'usages récréatifs;
- Les usagers en aval du déversement sont informés du déversement

Par ailleurs, la ville doit veiller à ce qu'aucun débris ne soit laissé sur les berges du cours d'eau récepteur à la suite des travaux.

Le Centre du Contrôle Environnemental (CCEQ) souhaite être informé de l'évolution des activités liés à ces travaux afin d'en effectuer le suivi.

Merci et Bonne journée.

Henri S. SIHOMNOUE, Inspecteur
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
Centre du Contrôle Environnemental (CCEQ) de l'Outaouais
170. rue de l'Hôtel-de-Ville. bur.7.430, Gatineau (Qc) J8X 4C2
Tél: 819 772 3434 poste 229
Fax: 819 772 3952
henri.sihomnoue@mddelcc.gouv.qc.ca

Art. 48

Art. 48

Art. 48

Art. 48

De: Boudreault, Raynald
Envoyé: 14 octobre 2016 13:20
À: Fontaine, Liette
Cc: Grandmont, Valérie; Bernier, Nancy; Lavallée, Bernard; Martel, Denis; Gélinau, Martine
Objet: RE: Avis de déversement Gatineau (Masson-Angers)-Rég du Quai (24 octobre 2016)
Pièces jointes: ADEUNT M1 Avril 2016: avis favorable; Plan de communication - Travaux station de pompage du Quai.docx

Bonjour Mme Fontaine,

Ce déversement planifié semble bien justifié et un avis de déversement détaillé est bien reçu, et enregistré dans SOMAE le 7 octobre pour un déversement prévu le 24 octobre.

Les règles provisoires pour la mise en application du ROMAEU (avis au Ministre à transmettre) sont respectées, pour un déversement prévu et anticipé d'une durée de 48 h.

Un bon plan de communication est préparé par la Ville de Gatineau, des mesures de mitigations sont prévues et la Ville est en contact avec le gouvernement fédéral (Environnement Canada et Pêches et Océans, réf ADEUNT-M1 avril 2016). Les municipalités en aval seront aussi avisées par la Ville.

Salutations !

Raynald Boudreault, ing.
*Direction des eaux usées
Direction générale des politiques de l'eau
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 8e étage
675, boul. René-Lévesque Est, C.P. 42
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. : (418) 521-3885, poste 4875*

Raynald.Boudreault@MDDELCC.gouv.qc.ca

Message important des ingénieurs du gouvernement du Québec en négociation.

En 2011, le rapport de l'Unité anticollusion a mis en évidence que la perte d'expertise en ingénierie constitue « le tout premier facteur de vulnérabilité » du gouvernement. Reconstruire cette expertise exige de verser des salaires compétitifs avec des employeurs de marque tels qu'Hydro-Québec ou le gouvernement fédéral. L'Institut de la statistique du Québec confirme que la rémunération globale des ingénieurs du gouvernement accuse un retard de plus de 40 % par rapport aux employeurs du secteur « autre public ».

Au lieu de combler cet écart, le gouvernement propose de le creuser.

Soucieux de protéger le public et d'offrir un service de qualité aux citoyens, nous croyons que la pérennité des biens collectifs et la saine gestion des fonds publics commandent plutôt la reconnaissance de notre expertise.

Notre signature vaut plus!

De : Fontaine, Liette

Envoyé : 12 octobre 2016 15:56

À : Bernier, Nancy <Nancy.Bernier@mddelcc.gouv.qc.ca>; Lavallée, Bernard <Bernard.Lavallee@mddelcc.gouv.qc.ca>

Cc : Maisonneuve, Annie <Annie.Maisonneuve@mddelcc.gouv.qc.ca>; Cieslinski, Jakub

<Jakub.Cieslinski@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Avis de déversement

Importance : Haute

Bonjour,

Nous avons reçu cet avis concernant un déversement prévue d'eaux usées à la suite de travaux dans au poste principale (M-1) à la station de Masson-Anger.

L'avis initiale date du 4 décembre 2015 (voir 1^{er} courriel plus bas) et a été modifié par la suite.

Il s'agit d'un déversement de moins de 48 heures à une ouvrage de surverse autorisé, dû à des travaux nécessitant pas d'autorisation. Par contre, nous aimerions avoir votre avis au sujet de ce déversement prévue.

Je vous remercie de l'attention apporté à ce dossier.

Liette Fontaine, chef d'équipe

Secteur agricole, municipal, pesticides, hydrique et naturel

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Outaouais

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, burr.7.340

Gatineau (Québec) J8X 4C2

Téléphone: 819-772-3434 poste 266

Télécopieur: 819-772-3952

liette.fontaine@mddelcc.gouv.qc.ca

Fontaine, Liette

De: Gélinau, Martine
Envoyé: 14 octobre 2016 16:06
À: Grandmont, Valérie; Fontaine, Liette; Houde, François
Cc: Bernier, Nancy; Lavallée, Bernard; Martel, Denis; Maisonneuve, Annie; Boudreault, Raynald
Objet: RE: Avis de déversement Gatineau (Masson-Angers)-Rég du Quai (24 octobre 2016)...impact environnemental

Art. 37

Martine Gélinau

Direction générale du suivi de l'état de l'environnement

Direction des avis et des expertises

Tél: 418 521-3820 poste 4757

Courriel: martine.gelineau@mddelcc.gouv.qc.ca

De : Boudreault, Raynald

Envoyé : 14 octobre 2016 14:53

À : Grandmont, Valérie <Valerie.Grandmont@mddelcc.gouv.qc.ca>; Fontaine, Liette <Liette.Fontaine@mddelcc.gouv.qc.ca>

Cc : Bernier, Nancy <Nancy.Bernier@mddelcc.gouv.qc.ca>; Lavallée, Bernard <Bernard.Lavallee@mddelcc.gouv.qc.ca>; Martel, Denis <Denis.Martel@mddelcc.gouv.qc.ca>; Gélineau, Martine <Martine.Gelineau@mddelcc.gouv.qc.ca>; Maisonneuve, Annie <Annie.Maisonneuve@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Avis de déversement Gatineau (Masson-Angers)-Rég du Quai (24 octobre 2016)...impact environnemental

Bonjour Mme Grandmont,

J'ai transféré votre demande à Mme Martine Gélineau de la DAE (Direction des avis et des expertises).

Mme Gélineau sera plus en mesure de bien vous informer sur l'impact environnemental de ce déversement planifié.

Salutations !

Raynald Boudreault, ing.

Direction des eaux usées

Direction générale des politiques de l'eau

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Édifice Marie-Guyart, 8e étage

675, boul. René-Lévesque Est, C.P. 42

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. : (418) 521-3885, poste 4875

Raynald.Boudreault@MDDELCC.gouv.qc.ca

Message important des ingénieurs du gouvernement du Québec en négociation.

En 2011, le rapport de l'Unité anticollusion a mis en évidence que la perte d'expertise en ingénierie constitue « le tout premier facteur de vulnérabilité » du gouvernement. Reconstruire cette expertise exige de verser des salaires compétitifs avec des employeurs de marque tels qu'Hydro-Québec ou le gouvernement fédéral. L'Institut de la statistique du Québec confirme que la rémunération globale des ingénieurs du gouvernement accuse un retard de plus de 40 % par rapport aux employeurs du secteur « autre public ».

Au lieu de combler cet écart, le gouvernement propose de le creuser.

Soucieux de protéger le public et d'offrir un service de qualité aux citoyens, nous croyons que la pérennité des biens collectifs et la saine gestion des fonds publics commandent plutôt la reconnaissance de notre expertise.

Notre signature vaut plus!

De Grandmont, Valérie

Envoyé : 14 octobre 2016 13:51

À : Boudreault, Raynald <raynald.boudreault@mddelcc.gouv.qc.ca>; Fontaine, Liette
<Liette.Fontaine@mddelcc.gouv.qc.ca>

Cc : Bernier, Nancy <Nancy.Bernier@mddelcc.gouv.qc.ca>; Lavallée, Bernard <Bernard.Lavallee@mddelcc.gouv.qc.ca>;
Martel, Denis <Denis.Martel@mddelcc.gouv.qc.ca>; Gélinau, Martine <Martine.Gelineau@mddelcc.gouv.qc.ca>;
Maisonneuve, Annie <Annie.Maisonneuve@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Avis de déversement Gatineau (Masson-Angers)-Rég du Quai (24 octobre 2016)

Bonjour Raynald,

Liette est absente et on m'interroge sur les impacts de ce déversement sur l'environnement. Est-ce possible de m'en dire un peu ?

Merci.

Valérie Grandmont, directrice régionale
Centre de contrôle environnemental de l'Outaouais
et de la Mauricie et du Centre du Québec p.i.
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques

170, rue Hôtel-de-Ville, bureau 7.340
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone : 819-772-3434 poste 222

1579, boulevard Louis-Frédette
Nicolet (Québec) J3T 2A5
Téléphone : 819-293-4122 poste 225

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel et ses pièces jointes sont confidentiels et réservés à l'usage de leur destinataire.
Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez le supprimer sans délai et en aviser l'expéditeur.

De: Grandmont, Valérie
Envoyé: 14 octobre 2016 15:47
À: Maisonneuve, Annie; Fontaine, Liette; Dubuc, Daniel
Objet: TR: Impact déversement planifié Gatineau (Masson-Angers) PP Traitement et reg du Quai
Pièces jointes: Gatineau (Masson-Angers et Buckingham)-TP-PP Traitement.pdf.pdf

Est-ce que je comprends que la quantité est plutôt 26 000 m³ ?

vg

De : Boudreault, Raynald
Envoyé : 14 octobre 2016 15:45
À : Gélinau, Martine <Martine.Gelineau@mddelcc.gouv.qc.ca>
Cc : Cieslinski, Jakub <Jakub.Cieslinski@mddelcc.gouv.qc.ca>; Grandmont, Valérie <Valerie.Grandmont@mddelcc.gouv.qc.ca>
Objet : Impact déversement planifié Gatineau (Masson-Angers) PP Traitement et reg du Quai

Bonjour Martine,

Afin de t'aider à mieux évaluer l'impact de ce déversement, le schéma d'écoulement dans SOMAE donne un aperçu mais imprécis sur l'arrangement des trop-plein.

De plus, l'avis de déversement produit dans SOMAE pour le **Reg du Quai**...est erroné et devra être corrigé plutôt au nom de l'ouvrage « **PP Traitement (RD-2 amont)** » par lequel **100 % des eaux usées** ont la possibilité de débordées. (Salut Jakub ! pourrais-tu aviser la Ville de corriger son ADEUNT dans SOMAE)

Lorsque le poste (PP Traitement) sera à l'arrêt, le régulateur du Quai débordera aussi par la même conduite de trop-plein (chemin du Quai).

Ce sera donc 100 % des eaux usées normalement acheminées à la station qui déborderont.

En octobre, sur une période de 2 jours, ça peut représenter 26 000 m³ d'eaux usées..

Raynald Boudreault, ing.
*Direction des eaux usées
Direction générale des politiques de l'eau
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 8e étage
675, boul. René-Lévesque Est, C.P. 42
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. : (418) 521-3885, poste 4875*

Raynald.Boudreault@MDDELCC.gouv.qc.ca

Sihomnoue, Henri

De: Fontaine, Liette
Envoyé: 17 octobre 2016 10:36
À: Sihomnoue, Henri
Cc: Grandmont, Valérie; Maisonneuve, Annie
Objet: Inspection déversement Ville de Gatineau

Bonjour Henri,

Il nous a été demandé qu'une inspection soit effectuée à la fin du déversement afin d'inspecter la sortie de la surverse, les berges et vérifier les travaux effectués.

Tu pourras contacter M. Fabien Hollard afin qu'il t'accompagne et qui te résume les actions effectuées. Voici son numéro de cell : 819-213-3495. Il va m'informer du début des travaux et la fin.

L'intervention devra être rentrée dans le programme M-6 (200077028).

Merci

Liette Fontaine, chef d'équipe

Secteur agricole, municipal, pesticides, hydrique et naturel

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Outaouais

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, burr.7.340

Gatineau (Québec) J8X 4C2

Téléphone: 819-772-3434 poste 266

Télécopieur: 819-772-3952

liette.fontaine@mddelcc.gouv.qc.ca

Intervention
30/201100

Fontaine, Liette

De: Fontaine, Liette
Envoyé: 17 octobre 2016 10:27
À: 'Hollard, Fabien'
Cc: Cieslinski, Jakub; Marcotte, Chantal; Crégheur, Guy; Sihomnoue, Henri; Grandmont, Valérie; Maisonneuve, Annie
Objet: RE: Avis de déversement

Bonjour M. Hollard,

À la suite de votre avis de déversement et des vérifications faites à l'interne, je vous informe que vous pouvez aller de l'avant avec le déversement prévu et cela tel que décrit dans votre avis.
Nous vous demandons de nous informer de tout changement qui pourrait survenir et qui ne correspond pas à l'avis. De plus, nous vous demandons de nous informer du début du déversement et de la fin de celui-ci.

Salutations,

Liette Fontaine, chef d'équipe

Secteur agricole, municipal, pesticides, hydrique et naturel
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques
Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Outaouais
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, burr.7.340
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone: 819-772-3434 poste 266
Télécopieur: 819-772-3952
liette.fontaine@mddelcc.gouv.qc.ca
